

Image not found or type unknown



Divorce et allocations familiales luxembourgeoises

Par **patiwinston**, le **28/01/2013** à **13:42**

Bonjour, je vis actuellement avec mon compagnon qui désire divorcer il a 6 enfants , travaille au Luxembourg et perçoit les allocations familiales luxembourgeoises qu' il reverse a sa femme;en cas de divorce va t'il continuer a percevoir ses allocations ou seront elles supprimées au bénéfice des allocations françaises? Peut elle également demander une indemnité compensatoire vu le montant qu', elle perçoit déjà(2500 euros)? elle n'occupe aucun emploi et ne perçoit aucun salaire.Merci pour vos réponses.